

LES « BIENS NÉGATIFS »

Bertrand de Jouvenel¹

En 1957, Bertrand de Jouvenel publia un article intitulé « L'économie politique de la gratuité ». Les dernières pages de ce texte, que nous reproduisons ici, sont consacrées à ce que l'auteur appelait des « biens négatifs », plus connus aujourd'hui sous la dénomination « d'externalités négatives ». Après avoir rappelé les limites de la comptabilité économique de son temps, il demande que soient prises en compte les dégradations du « capital naturel » engendrées par les activités productives : « ces usines produisent leurs biens sous des formes divisibles et leurs maux comme un désagrément indivisible ». De façon prospective, il imagine qu'il reviendra aux services publics, plus qu'aux acteurs privés, de lutter contre ces nuisances et « incommodités causées par l'économie moderne » : « lorsqu'un fléau social a pris de trop grandes proportions et va s'aggravant, il n'y a pas d'autre remède que sa suppression radicale par un organisme public payé sur fonds publics ». Dès lors, dans sa conclusion, il en arrive logiquement à pronostiquer – et à réclamer – le remplacement de l'ancienne économie politique par une nouvelle *écologie politique* : il fut le premier, voici près d'un demi-siècle, à utiliser cette expression si courante aujourd'hui.

ALEPH

On considère injuste de profiter des services d'une œuvre humaine sans payer au moins pour son entretien. Et nous n'avons pas conscience de la même exigence pour des biens naturels. Il est vrai que les œuvres faites par l'homme appartiennent à un propriétaire qui se charge de faire payer les utilisateurs. Il n'en est pas de même pour tous les biens de la Nature, et aucune compensation n'est exigée pour leur usage. L'économie s'occupe des échanges entre les hommes et il n'y en pas lorsqu'on utilise des biens naturels, sauf si quelqu'un en réclame la propriété et fait reconnaître son droit ; dans ce cas, les dommages causés aux richesses naturelles sont mesurés par l'indemnité qu'il a fallu payer à ce propriétaire et ils apparaissent dans la comptabilité parmi les coûts de production d'un entrepreneur ou d'une société ; de là ils passent dans la comptabilité nationale. Mais autrement les dégradations du capital naturel n'apparaissent nulle part dans la comptabilité nationale, et cette omission conduit à une fabrication inconsciente de la réalité.

Cette vue fragmentaire ou déformée de notre comptabilité apparaît de façon frappante dans notre appréciation de ce qui se passe lorsqu'une tannerie ou une usine de pâte à papier s'établit. Leur production – en termes de valeur ajoutée – est enregistrée comme un accroissement positif du produit

(1) Extrait de l'article « L'économie politique de la gratuité » (1957), repris in *Arcadie. Essais sur le mieux-vivre*, Gallimard, Coll. Tel, 2002, pp. 16-23.

national. Mais les décharges de l'usine polluent la rivière. Personne ne songe à nier que ce soit regrettable, mais personne ne songe à inclure cette fâcheuse conséquence dans le domaine des préoccupations sérieuses. Personne ne dit que cette usine produit d'une part des *biens* et tout aussi concrètement d'autre part des *maux*. J'estime, pour ma part, que nous devrions reconnaître que la production a deux formes, l'une de valeur positive, l'autre de valeur négative. La plupart des économistes refusent de parler ainsi ; pour eux la production de valeurs positives est prouvée et mesurée par un prix payé sur le marché, tandis que ce que nous appelons « valeurs négatives » ne peut être ni prouvé ni mesuré par un prix. C'est vrai puisqu'on peut acheter un mètre de tissu ou de papier, et qu'on ne peut pas acheter de la même manière un mètre de rivière certifiée non-polluée ! Ces usines produisent leurs *biens* sous des formes divisibles et leurs *maux* comme un désagrément indivisible. Il n'y a aucun procédé économique permettant de mesurer leur valeur négative, pourtant elle existe : elle est attestée par les dépenses publiques élevées que nous sommes de plus en plus disposés à consacrer à l'élimination de tels dommages. Incidemment, les champions de la libre entreprise seraient bien inspirés en exigeant de ces entreprises des mesures préventives contre ces dommages, faute de quoi la nécessité de les réparer conduira inévitablement au développement des pouvoirs publics en ce domaine. En toute hypothèse, les services publics futurs auront de plus en plus pour but l'élimination des inconvénients causés par l'économie moderne.

Ces faits n'ont pas échappé aux économistes. Ils classent les dégâts qui n'entraîneront pas de dépenses pour leurs auteurs dans la catégorie des « coûts externes ». Mais comme par définition « les coûts externes » ne sont pas payés, les dommages causés aux ressources naturelles ne peuvent être ni définis ni mesurés ; ils n'entrent pas dans la catégorie des quantités économiques et ainsi échappent à l'analyse. Un exemple montrera la difficulté qu'il y a à mesurer « les coûts externes ». À l'époque des diligences et au début de l'automobile, les rues étaient les terrains de jeux des enfants. Depuis, la circulation est telle que les parents s'inquiètent de voir leurs enfants sortir par la porte qui donne sur la rue. Il faut songer à aménager un terrain de jeux. Ce sera un progrès par rapport à la situation actuelle, mais nullement par rapport à la situation d'il y a cinquante ans. La situation s'est dégradée lentement, et mesurer les inconvénients qu'apporte une circulation intense n'est pas facile. La mesure des inconvénients n'est guère possible qu'en tenant compte de la dépense entraînée par la création du terrain de jeux : or, ce n'est pas seulement rétablir la situation antérieure, c'est aussi l'améliorer.

Nous sommes plus facilement attentifs à la dégradation des moyens de gagner de l'argent qu'à la dégradation des charmes et des plaisirs offerts par la Nature. Ainsi les pêcheurs de crevettes du golfe de la Louisiane peuvent obtenir facilement une compensation légale pour les pertes que leur font subir les forages pétroliers au large des côtes. Mais les plaintes contre ceux qui « défigurent les beautés naturelles » sont rejetées comme des réclamations de dilettantes, et ne sont prises au sérieux qu'au moment où les consommateurs réclament des parcs. Il est possible que, dans le futur, une part importante de l'activité économique soit consacrée à rétablir les destructions, faute d'en avoir fait payer immédiatement les auteurs.

Ces considérations nous conduisent à un autre problème qu'on pourrait formuler en ces termes : la croissance de la production de biens s'accompagne d'une croissance de fléaux sociaux. « La production de fléau » commence comme un mince filet d'eau qui passe inaperçu jusqu'au moment où il est devenu fleuve, et alors le supprimer devient une affaire d'État.

Citons un exemple pris dans le *Wall Street Journal* : « Tout démontre que la pollution de l'air s'aggrave, déclare le Dr John D. Porterfield. Nous voulons élever notre niveau de vie ; et, ironie de la Nature, plus notre niveau de vie s'élève, plus l'air que nous respirons est pollué. D'après les estimations d'un centre de recherche privé, la pollution de l'air coûte déjà, aux États-Unis, 4 milliards de dollars par an. Cette somme inclut le coût du nettoyage des façades noircies par la fumée, les dégâts causés aux peintures et surfaces métalliques par l'air pollué et la dévalorisation des propriétés situées dans des zones industrielles. Mais on ne peut chiffrer en dollars "l'impôt sur la santé" prélevé sur les personnes qui respirent, jour après jour, cet air pollué, ni les soucis de la ménagère dont la lessive devient grisâtre sur les étendages où elle sèche, quel que soit le savon qu'elle utilise ».

Il n'est pas sans importance que de tels sujets soient maintenant souvent traités par des publications pour hommes d'affaires. Il y a trente ans de telles préoccupations auraient passé pour ennuyeuses et indignes d'un homme sérieux. Combien de nouveaux ouvriers n'ont-ils pas été traités de « femmellettes » pour leur réaction contre ce bruit que la médecine appelle aujourd'hui « agresseur de l'organisme ». Être sensible à l'écoulement des eaux sales au milieu de la rue devait être considéré, autrefois, comme tout à fait normal.

Ce dernier exemple oblige à reconnaître que, si l'industrie moderne est la principale cause des fléaux sociaux, elle n'est pas la seule. Le bruit, l'odeur et la saleté des villes d'Asie nous rappellent que la « production » de ces fléaux est l'inévitable résultat des grands rassemblements de population ; et l'usage que notre voisin fait de sa radio nous fait toucher du doigt la cause fondamentale du mal : l'homme est naturellement inconscient des souffrances qu'il inflige à son voisin.

Laissons-nous un instant emporter par l'imagination. Supposons qu'au lieu de tourner en dérision les hommes les plus sensibles, nous les utilisions comme des « indicateurs » enregistrant l'apparition des fléaux sociaux, bien avant que la foule en ait pris conscience ; et supposons que dès la première réaction de ces « indicateurs » une amende soit imposée aux auteurs de ces méfaits ; il est probable qu'alors le coût de la production de ces fléaux sociaux pousserait à les éviter. On aurait cherché depuis longtemps à supprimer les fumées. Tout usage industriel de l'eau aurait entraîné l'utilisation d'un appareillage pour purifier les eaux usées. Aucune usine n'aurait été construite sans système pour étouffer le bruit des machines et sans installation pour faire disparaître les déchets. Ceci n'est évidemment que rêverie à propos du passé, mais il n'est pas impossible que dans le futur il en soit autrement.

Nous pouvons constater partout une forte réaction contre les fléaux sociaux que nous avons rappelés. Les constructeurs d'avions à réaction et de fusées sont eux-mêmes accablés par les rugissements des engins qu'ils construisent, les savants des usines atomiques se préoccupent beaucoup du moyen de faire disparaître les déchets radioactifs, les grands industriels éloignent leurs bureaux des cheminées crachant la fumée et leurs ouvriers fuient pendant les vacances les lieux tristes et bruyants de leur travail. La fuite loin du bruit et de la fumée est une chose, mais plus efficace est l'effort pour supprimer à leur origine tous ces fléaux sociaux. Cette dernière attitude progresse rapidement aux États-Unis. L'élimination des « biens négatifs » commence à être comprise comme un « bien positif ».

Lorsqu'un fléau social a pris de trop grandes proportions et va s'aggravant, il n'y a pas d'autre remède que sa suppression radicale par un organisme public payé sur fonds publics. Ce fut le cas pour les égouts dans les villes. Nous avons alors une élévation du niveau de vie qui ne provient pas du fait que les gens ont plus de biens mis à leur disposition, mais du fait qu'on supprime un fléau social. Il est bien possible qu'une bonne partie de l'amélioration du niveau de vie obtenue par les nations les plus développées soit de cet ordre. Nous verrons peut-être apparaître une nouvelle catégorie d'activités consacrées entièrement à la suppression des fléaux créés par la vie moderne. Et, s'il en est ainsi, les petits enfants de nos statisticiens représenteront, sans doute, la croissance de la production depuis notre époque, non seulement comme une augmentation des biens de consommation, mais aussi comme la suppression de tous ces éléments nuisibles que produit l'industrie moderne.

Au moment où nous commençons à utiliser les grands moyens pour éliminer les fléaux qui ont pris des proportions inquiétantes, il ne faut pas oublier ceux qui sont en train de se développer. L'utilisation de l'énergie atomique présente de tels dangers que personne ne met en doute la nécessité d'imposer à son emploi des précautions coûteuses. Ceci peut servir de précédent pour des cas moins graves. Les coûts de production intégreront, sans doute, dans le futur, beaucoup d'éléments liés à la prévention des dommages causés par l'activité productrice. Si de telles précautions sont très importantes dans un pays et insignifiantes dans un autre, une simple comparaison des productions induirait en erreur ; elle ne prendrait en considération que les productions, sans mettre en valeur le fait que dans un cas cette production est accompagnée de dommages qui sont évités dans l'autre cas.

*
* *

Nous nous sommes promenés aux frontières de la science économique ; ce sont des régions sans maître d'où l'on a souvent voulu lancer des attaques contre les économistes, les accusant d'être « sordides » (parce qu'ils ne s'occupaient que des relations mercantiles), d'être « grossiers » (parce qu'ils ne prêtaient pas attention aux « vraies » valeurs) et d'être « myopes » (parce qu'ils ne pensaient pas aux problèmes de la protection des richesses naturelles). Nous poursuivons ici un autre but en exprimant l'espoir que les économistes coloniseront les territoires survolés. Et ceci devient d'autant plus nécessaire que l'économie tend à assumer le rôle d'une science pratique.

Mais une difficulté déjà rencontrée plusieurs fois doit être soulignée. L'économie est fondamentalement « démocratique », en ce sens qu'elle reçoit du public l'appréciation de la valeur des choses. Alors que le philosophe dit aux hommes ce qu'ils doivent désirer, l'économiste se contente d'indiquer comment il faut agir étant donné les désirs déjà exprimés par les prix du marché. L'économiste ne peut donc que sous-estimer ce que la société sous-estime. Ce n'est pas déficience de sa part, mais seulement soumission à sa discipline. Sa soumission à la valeur que la société donne aux choses est une condition de sa rigueur ; néanmoins il limite ainsi son horizon et ne peut pas toujours voir les conséquences éloignées de cette attitude.

Un économiste peut formuler des prévisions concernant l'avenir lointain, comme l'a fait Malthus, mais ces hypothèses ne sont pas de la science économique ; elles se sont souvent révélées fausses parce qu'au moment où les prévisions devaient se réaliser, la société n'appréciait plus la valeur des choses de la même façon et inversait ses tendances.

Si la limitation de la science économique est la condition de sa rigueur, chercher à élargir son domaine n'est pas sans danger ; mais c'est inévitable puisque la croissance de notre pouvoir, l'évolution toujours plus rapide et les résultats de nos techniques exigent qu'on ait une science capable de donner des conseils pour l'action. Or la science économique est appelée à jouer ce rôle.

Pour y parvenir, il faudrait que l'économie politique devienne l'écologie politique ; je veux dire que les flux retracés et mesurés par l'économiste doivent être reconnus pour dérivations entées sur les circuits de la Nature. Ceci est nécessaire puisque nous ne pouvons plus considérer l'activité humaine comme une chétive agitation à la surface de la terre incapable d'affecter notre demeure. Comme notre pouvoir sur les facteurs naturels s'accroît, il devient prudent de les considérer comme un capital. En bref, l'économie est la zone de lumière qui s'étend entre les ressources naturelles sur lesquelles s'appuie notre existence (les biens gratuits) et le suprême épanouissement de notre nature (les services gratuits).

Pour contacter ALEPH :

Bruno Hérault (chef de projet) : bherault@plan.gouv.fr – aleph@plan.gouv.fr
Conception et diffusion : Sylvie Chasseloup – schasseloup@plan.gouv.fr

Commissariat général du Plan

18, rue de Martignac – 75700 Paris 07 SP
+33 (0)1 45 56 51 00
<http://www.plan.gouv.fr>